



PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Préfecture

Secrétariat Général
aux Affaires Départementales
Bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme

ARRETE n°20150429-0022

modifiant la composition de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et
des Sites du Territoire de Belfort

LE PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code de l'environnement,

VU le code de l'urbanisme,

VU le code rural,

VU le code minier,

VU la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux,
des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et
à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-
146 du 16 février 2010,

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification
de la composition de diverses commissions administratives,

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au
fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, modifié par le décret n°
2009-613 du 4 juin 2009,

VU le décret du 12 mars 2014 paru au Journal Officiel du 14 mars 2014 nommant M. Pascal
JOLY, Préfet du Territoire de Belfort,

VU l'arrêté préfectoral n° 200611092022 du 9 novembre 2006 portant création de la
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, modifié par l'arrêté
préfectoral n° 2013011-0001 du 11 janvier 2013,

VU l'arrêté préfectoral n° 2013011-0002 du 11 janvier 2013 fixant la composition de la
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Territoire de Belfort,
modifié,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014167-0005 du 16 juin 2014 modifiant la composition de la
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Territoire de Belfort,



VU l'arrêté préfectoral n° 2014202-0001 du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Richard-Daniel BOISSON, Secrétaire Général de la Préfecture du Territoire de Belfort,

VU la délibération du Conseil Départemental du Territoire de Belfort en date du 2 avril 2015 procédant à l'élection de son Président – M. Florian BOUQUET ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture du Territoire de Belfort,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté préfectoral n° 2014167-0005 du 16 juin 2014 est modifié ainsi qu'il suit en son article 2 :

IV) Formation spécialisée dite « des carrières »

B – 2ème collège – trois représentants des collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale

- **M. le Président du Conseil Départemental, membre de droit**, ou son représentant

- le reste sans changement -

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Territoire de Belfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Belfort et notifié aux membres de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le 29 AVR. 2015

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,

Richard-Daniel BOISSON